



## RESERVATION PAR INTERNET

### 1) Courts concernés :

Tous les courts de Louison BOBET et Daniel GEY

### 2) Règles :

- 2-1 - La période de jeu est de 1h pour une partie de simple, de 2h pour un double.
- 2-2 - La réservation est possible à partir d'une semaine avant la date choisie.
- 2-3 - Un adhérent ayant une réservation en cours ne peut réserver ou être partenaire pour une autre période.
- 2-4 - Vous devez annuler une réservation que vous ne pouvez honorer.
- 2-5 - La réservation incomplète n'est pas autorisée – vous devez saisir le nom de votre partenaire ou des 3 partenaires pour un double, pour pouvoir valider la réservation.

### 3) Procédure

3-1 - On accède à la réservation à partir du site Internet du club – **www.club.fft.fr/Levallois.sct**  
Rubrique MON CLUB / RESERVATION – click sur le logo "Réservation des courts"

3-2 - Sur la page d'accueil, saisir l'identifiant et le mot de passe fournis par le Club.

3-3 - Tableau de consultation

- consultation des périodes disponibles sur 3 jours.

3-4 - Tableau de réservation

- En gris, les courts non disponibles à la réservation ou bloqués à la réservation sur place.
- Choix du format de jeux (simple ou double) et de la date.

- Pour réserver :

- double cliquez sur un créneau horaire disponible
- vous accédez à une boîte de dialogue qui vous rappelle :
  - \* la date de réservation
  - \* le site choisi
  - \* le n° du court
  - \* le format de jeu
  - \* le nom du "propriétaire" de la réservation (vous-même)

- Seul le propriétaire peut modifier ou annuler la réservation.
- dans le champ "Partenaire", choisissez "Adhérent" – (Par défaut le logiciel affiche vos derniers partenaires). Sélectionnez votre ou vos partenaire(s) dans la liste proposée. Si l'adhérent choisi a déjà une réservation en cours, l'application refusera la sélection.

3-5 – Modification

- Pour changer de partenaire ou annuler la réservation, double cliquez sur la période concernée. Annulez ou saisissez vos modifications dans la boîte de dialogue qui s'ouvre.